3 Sept. 1860 M. T. Hamel

REGLES

DE L'ASSOCIATION ECCLÉSIASTIQUE DE SECOURS MUTUEL DU DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Qui habet duas tunicas det non habenti: et qui habet escas similiter faciat. (*S. Luc.* 11.)

1. Le but de cette association est d'assister les curés et les missionnaires qui n'ont pas un revenu suffisant.

2. Tous les ecclésiastiques du diocèse ont droit d'en faire partie.

3. Les associés doivent payer le centième de leur revenu annuel, compté comme dans la Société Ecclésiastique de St. Michel, et ce à l'époque ordinaire de la retraite ecclésiastique.

4. Les affaires de l'association sont dirigées par un Conseil composé d'un Président de droit et de six Conseillers, élus tous les six ans, par les associés de la même manière que dans la Société Ecclésiastique de St. Michel.

5. Aucun de ceux qui reçoivent du secours ne peut être élu Conseiller.

6. L'Archevêque ou son représentant est de droit Président du dit Conseil; les autres officiers sont nommés par le Conseil et choisis soit parmi les Conseillers, soit parmi les autres membres de l'association.

7. Les officiers sont le Président, le Vice-Président, le Trésorier et le Secrétaire.

8. La présence de trois Conseillers avec le Président ou le Vice-Président est requise pour procéder aux affaires. Le *quorum* sera complété au besoin en prenant parmi les membres présents ceux qui auront réuni le plus de suffrages à l'élection précédente, après les Conseillers en office.

9. L'assemblée annuelle se tient à Québec, à l'époque de la retraite des curés, à moins que le Président ne donne avis du contraire.

10. Tous les membres de l'association ont droit d'assister à cette assemblée et d'y donner leur avis sur les questions soumises, qui seront décidées néanmoins par la pluralité des voix des seuls membres du Conseil.

11. Le Président peut convoquer le Conseil en d'autres temps, s'il le juge à propos, ou consulter les membres du Conseil par lettres, sauf certains cas

urgents où le dit Président peut déterminer un secours provisoire dont il sera fait un rapport à l'assemblée annuelle.

12. Tout curé ou missionnaire, qui reçoit un secours de l'association, doit dire une messe basse par année pour les associés défunts et pour ceux qui font partie de l'association pendant le temps qu'il recevra ce secours.

13. Le Conseil a le droit de faire des règles pour la distribution des fonds de l'Œuvre.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION :

Président.—Mgr. l'Archevêque de Québec.
Vice-Président.—M. C. F. Cazeau.
Trésorier.—M. Edmond Langevin.
Secrétaire.—M. Honoré Lecours.

LISTE DES MEMBRES

DE

L'ASSOCIATION DE SECOURS MUTUEL.

L'Archevêque de Québec

Auclair, Joseph

Baillargeon, Etienne
Beaubien, Narcisse
Beaudry, Augustin
Beaumont, Charles
Bégin, François
Bélanger, Narcisse
Belleau, Siméon
Blouin, François
Blouin, J.-Bte.
Bernier, Auguste
Bernier, Jules
Bolduc, J.-Bte.
Bonneau, Edouard
Boucher, Charles
Boucher, Pierre
Bourassa, Joseph
Brunet, Félix

Campeau, Antoine
Cazeau, Charles-Félix
Charest, Zéphirin
Cloutier, Cléophas
Côté, J.-Bte.

Delâge, Frs-Xavier
Déziel, Joseph
Dion, Eloi
Dionne, Pierre
Doucet, Isidore
Duguay, Moïse

Dumas, Joseph
Dumontier, Félix
Drolet, George
Drolet, Pierre

Faucher, Edouard
Ferland, J.-Bte

Gagnon, J.-Bte
Gaudin, Godefroy
Gauvin, Narcisse
Gingras, Zéphirin
Godbout, Narcisse
Gosselin, Antoine
Grénier, Ovide
Grénier, Jacques
Guertin, Jean

Hamel, Thomas
Hamelin, Léandre
Hébert, Nicolas
Hébert, Octave
Hoffman, Joseph

Laberge, Joseph
Ladrière, Augustin
Lagueux, Joseph
Lahaye, Léon
Langevin, Edmond
Langevin, Jean
Leclerc, Nazaire
Lecours, Honoré
Legaré Adolphe
Legaré, Cyrille
Lemoine, George

Marceau, Lazare
Martel, Antoine
Martel, Joseph
Martineau, David
Matte, Joseph

McGauran, Bernard
Michaud, Elzéar
Moore, Edouard
Morin, François

Nadeau, Gabriel

O'Grady, John

Parant, Edouard
Parant, Louis
Payment, Etienne
Picard, F.
Plamondon, François
Poiré, Charles
Potvin, Hyacinthe
Poulin, Louis
Pouliot, Paschal

Racine, Antoine
Racine, Dominique
Richard, Charles
Rioux, Joseph
Rousseau, Esdras
Rousseau, Ulric
Routier, Honoré
Roy, Clovis
Roy, Léon

Sirois, Zéphirin

Talbot, George
Tanguay, Cyprien
Tardif, Charles
Tardif, Joseph
Tessier, Frs-Xavier
Têtu, David
Tremblay, Grégoire
Trudelle, Charles

Villeneuve, J.-Bte.